

Sommaire :

Communiqué sur
l'information EDF page 2

Compte-rendu de
l'Assemblée Générale
annuelle de Stop-Nogent
page 3

Débat contradictoire
EDF-Stop-Nogent
page 4

Cousteau prend position
page 4

Incidents à Nogent,
courriers et
communiqués
page 5 & 6

Inconel 600,
le Japon aussi page 6

Les brèves page 7

Baisse de radioactivité
de la Seine page 8

Compte-rendu de la
présentation de bilan
d'EDF Nogent
page 9 & 10

EDITORIAL :

APPARENCES ET TRANSPARENCE

Nos sociétés "occidentales" se présentent comme les seules où règne la liberté... de l'information, dont la perfection atteint de tels sommets qu'elle suffit à remplacer toutes les autres. Cela nous épargne les fastidieuses responsabilités qu'impliquerait leur exercice. Comment de simples antinucléaires pourraient-ils mettre en doute les bienfaits de cette très moderne liberté, si massivement attestée par l'énergique répétition de son existence ?

Il leur arrive pourtant d'être traversés par de fugitives incertitudes. Par exemple, quand les "numéros verts" des centrales nucléaires tombent inopinément en panne (toujours à des moments cruciaux) et que les communiqués ultérieurs se contredisent allègrement en occultant finalement des arrêts forts suspects (comme à Nogent-sur-Seine, le 11 décembre 1990). La bonne volonté civique de ces antinucléaires en vient même à chanceler lorsqu'ils constatent que les autorités de sûreté présentent une interprétation légèrement différente de celle de l'exploitant (cf MAGNUC, 22/12/90, sur Nogent), et que cette petite différence dirige précisément l'attention vers les générateurs de vapeur, un des composants les moins fiables des Réacteurs à Eau Pressurisée français de 1300 MW ! Tout cela produirait un effet déplorable, si EDF n'avait le bon goût de ne plus répondre aux questions qui engendrent inquiétude et méfiance dans la population. Le bénéfice de cette attitude est considérable puisqu'elle met cette grande entreprise à l'abri du flagrant délit de mensonge. Mais l'habileté suprême, c'est de faire dire par l'autorité de sûreté, le Service Central de Sûreté des Installations Nucléaires (SCSIN), qu'elle s'est finalement trompée (en acceptant sans vérification des informations venues... d'EDF elle-même !), et que le comité Stop-Nogent est "donc" coupable de "désinformation"*. Ce n'est là qu'un exemple de la capacité communicante du "lobby" nucléaire. On pourrait également citer les progrès récents du CEA : il avoue maintenant ce qu'il ne parvient plus à cacher et se permet de renvoyer un directeur de centre, décidément trop maladroit (Delpeyroux, de Saclay). Les résultats sont plutôt bons. L'évacuation clandestine de terre du dépôt de Saint-Aubin s'est bien passée, malgré un article scandalisé dans le "Parisien" du 8 novembre 1990. L'essentiel, c'est qu'il n'y ait plus en Ile de France, pendant quelque temps, matière à révélation médiatique. Sinon, on pourrait craindre l'établissement de contrôles fâcheux pour l'ensemble des décharges nucléaires. Il est indispensable que tout paraisse public, même si quelques "détails", comme les dépôts de la Cogéma ou les zones de décharges militaires, demeurent encore entourés d'une reposante discrétion.

L'exemple de cet audacieux changement de politique vient de haut. Le Président de la République ne l'a-t-il pas personnellement illustré ? Depuis le printemps dernier, en effet, l'Etat français a décidé de faire un geste. Alors qu'il ne communiquait aucune information aux populations du Pacifique sur la nature des essais atomiques militaires, il leur annoncera désormais le nombre et la puissance des

* cette brillante démonstration a été fournie par M. Jeandron, directeur de la centrale de Nogent-sur-Seine, et M. Auverlot (du SCSIN), le 4 février 1991, lors de la présentation du bilan annuel de cette centrale. (voir compte-rendu dans le présent numéro).

explosions (que les sismographes d'Australie et de Nouvelle-Zélande détectaient de toute façon).

Les antinucléaires, habités par des questionnements délicats, hantés par des scrupules d'un autre âge (la sécurité et la santé des populations), et pour tout dire, ne sachant que faire preuve de mauvais esprit, sont parfois amenés à effectuer des rapprochements entre des situations qui n'ont bien entendu rien de commun.

Certains vont ainsi jusqu'à estimer que la "transparence nucléaire", proclamée par le Premier ministre français il y a un an, présente d'étranges ressemblances avec les nouvelles méthodes employées à l'Est. Ils voient s'exercer chez nous ce qui constitue l'unique résultat réel de la "perestroïka", une sinistre manœuvre destinée à rendre translucide le jeu sur les apparences, pour mieux mystifier. Une telle opération de "glasnost" est conçue comme "moyen le plus effectif de contrôle social" (Gorbatchev, "Izvestia du Comité Central", n°1, 1989).

Ces antinucléaires, aigris par leur naïf refus de l'exaltant progrès vers le risque technologique majeur, déçus par leur impuissance devant cette marche forcée à l'apothéose industrielle, en viennent à croire que le principal souci des gouvernants est de ménager les moeurs conspiratrice de la bureaucratie nucléaire. Ces contestataires perdent ainsi

toute crédibilité.

Le succès des maîtres d'oeuvre de notre industrie de pointe permet d'espérer qu'ils ne se laisseront pas freiner dans leur marche au record absolu que les soviétiques se sont, un certain jour d'avril 1986, arrogé presque à la sauvette. Les spécialistes d'EDF méritent une mention toute particulière. Ils poussent en effet la conscience professionnelle jusqu'à exporter leur expérience vers des pays encore novices en la matière : en conseillant par exemple à l'Agence atomique tchécoslovaque de ne pas discuter avec les antinucléaires "fanatiques", mais de se concentrer sur les journalistes, les enseignants, les élèves, les médecins, les pasteurs et les hommes politiques, et de mettre sur pied un système de communication "indirecte" (sic, comme le révèle "Wis-Amsterdam" n°333 du 01/06/90).

La beauté diaphane de cette impressionnante "transparence nucléaire" fournit une radiographie cristalline des méthodes de gouvernement moderne. Mais il reste encore un aspect que cette technocratie à tous égards exceptionnelle ne parvient pas encore à définir : quelle dose d'humour noir nous sera donc nécessaire pour avaler les becquerels qu'on nous destine avec tant de bienveillance ?

Paris, le 8 février 1991

Guy

COMMUNIQUE SUR L'INFORMATION EDF

Le 4 février dernier, une réunion d'information s'est tenue à Nogent-sur-Seine à l'initiative du préfet de l'Aube, M. Morin. M. Jeandron, directeur de la centrale de Nogent, a présenté le bilan annuel de son installation. Cette réunion servait de substitut à une Commission Locale d'Information défaillante (des associations critiquant le nucléaire, dont Stop-Nogent, avaient été invitées).

On peut cependant émettre quelques doutes sur l'utilité de telles réunions, quand on voit la manière dont EDF refuse de répondre aux demandes d'information sur certains points simples, qui permettraient d'utiles déductions sur le fonctionnement de la centrale :

- quels sont les rejets mensuels en Cobalt 58 ?
- quel est l'inventaire des pièces en Inconel 600 (cet alliage qui manque de fiabilité) ?

Ce blocage de l'information a des raisons évidentes. Il suffit de rappeler ce que déclarait l'ancien directeur de la centrale nucléaire dans une interview réalisée par "Le Parisien" (édition de Seine et Marne, 5 juillet 1989) :

A la question "Quels sont les chiffres pour chaque radioélément rejeté et par période sur le site de Nogent ?", il répondait :

"On aura le droit de vous les donner à la fin du mois. Les ministères de la Santé, de l'Industrie et de l'Environnement sont en train de mettre au point "une espèce de convention", suite aux déclarations du Premier ministre. Et tant qu'elle n'est pas au point, on nous a demandé d'attendre. Tout cela n'est pas innocent. Pas du point de vue environnement, mais au niveau d'autres problèmes. Nous ne communiquerons que ce que l'on nous demandera de rendre public. On peut déduire beaucoup trop de choses de ces chiffres-là." (souligné par nous)

On comprend que M. Jeandron hésite à accepter un débat contradictoire avec le comité Stop-Nogent devant la population de Nogent-sur-Seine et des environs... Force est de constater, plus généralement, l'étrangeté des directives de la "transparence" nucléaire, dont on attend toujours le décret... A ce jour, la mairie de Nogent-sur-Seine a mis une salle à notre disposition et des journalistes (Gilles Cordillot du "Parisien" et un journaliste de "Libération-Champagne") ont donné leur accord pour animer ce débat.

Paris, le 18 février 1991

Compte rendu de l'assemblée générale de STOP-NOGENT.

Cette assemblée générale s'est tenue comme d'habitude à l'AÉPP le samedi 8 décembre 1990 avec une affluence plus importante que l'année précédente : 40 personnes selon les organisateurs, 10,5 selon la police.

Étaient présents outre les militants habituels des réunions du jeudi, des gens du comité Stop-Golfech, un journaliste de l'UFC "Que choisir ?", Pierre Samuel des Amis de la Terre. Michèle Rivasi de la CRIL-RAD étant fortement malade n'avait pu venir comme cela avait été prévu, elle s'en est excusée, et nous lui souhaitons un bon rétablissement.

Le fonctionnement du comité :

Il s'avère que celui-ci ne fonctionne depuis quelques temps que grâce à un groupe assez restreint de personnes. La mobilisation d'autres militants semble primordiale. Cela permettrait aux anciens de souffler un peu et surtout aux médias de ne pas s'adresser au comité comme toujours que par le truchement des 2 ou 3 "leaders" disponibles. Ne serait-il pas également important de se fixer des objectifs communs sans renoncer pour autant à des actions au coup par coup rendues nécessaires par des événements inattendus. La remarque a été faite d'accroître la publicité autour d'actions comme la marche sur Nogent-Sur-Seine où la projection des plus récents films sur Tchernobyl. Ces derniers, malgré la qualité et l'importance des événements n'ont pas recueilli le succès mérité.

Les moyens d'actions du comité :

On assiste actuellement à l'offensive des moyens de communication mis en oeuvre par EDF pour donner l'illusion de la transparence. Comment réagir à ce changement de politique et quels genres d'informations veut-on faire passer ? Quelles actions envisager vis-à-vis de la politique nucléariste du gouvernement français dans les pays de l'Est ? Un autre point débattu fut les rapports du comité avec les institutions en présence, doit-il ou non participer officiellement à la CLI (Commission Locale d'Information) ? Débat qui n'a plus lieu d'être puisqu'aujourd'hui, en 91, la CLI de Nogent-Sur-Seine n'existe plus, sa présidente madame Baroin ayant récemment démissionné. Bien que la rédaction d'un rapport (sur l'évaluation réelle de la situation de certains éléments de la centrale), et sa remise à la délégation de la mairie de Paris, ainsi qu'à l'Office Parlementaire d'Évaluation des Choix Scientifiques et Technologiques ait été tout à fait fructueuse et positive, Stop-Nogent ne doit

pas oublier son but final qui est l'arrêt de la centrale nucléaire.

En raison du petit nombre de gens dans le comité capables de répondre à des questions techniques pointues face aux technocrates d'EDF, CEA, et consorts, il semble important d'organiser des sessions de formation sur le nucléaire et les énergies renouvelables, et de vulgariser les connaissances (une brochure en cours d'élaboration rentre dans ce cadre), afin de réactualiser notre discours et ne pas s'enfermer dans un carcan monolithique. Stop-Golfech semble rencontrer des problèmes similaires aux nôtres, un militant résume la situation: "... nous avons tout fait le nécessaire quant aux médias, nous avons un local ce qui facilite les choses, et nous travaillons sur le terrain (tracts, contacts avec la population, réunions publics etc...). Nous réaffirmons notre identité anti-nucléaire : oui pour la surveillance (la CRIL-RAD nous fait officiellement des analyses), mais nous tenons à répandre autour de nous une image d'opposants au nucléaire." En effet, les comités de site ne doivent pas se limiter au rôle de "sonnette d'alarme".

Un débat s'est engagé autour de diverses questions dont voici un résumé:

La presse médicale n'informe pas correctement les médecins au sujet du nucléaire et de la santé, les articles qui leur sont envoyés ne sont pas répercutés ou sont bizarrement égarés. Les articles qui paraissent contribuent pour la plupart à la désinformation des médecins, déjà peu enclins à remettre en cause le nucléaire (à Gif-sur-Yvette les médecins refusent de parler des conséquences médicales dues à la proximité de décharges radioactives).

Pourtant les gens commencent à s'inquiéter des rapports existants entre leurs maladies et la présence de sources radioactives. Ne pourrait-on pas faire passer des informations dans le "Quotidien du Médecin" pour plus de clarté ?

La question des rapports avec la presse nationale a suscité des divergences. "... l'essentiel du message ne passe pas dans la presse... N'est-on pas davantage écouté par la presse parce que notre discours a changé, en abandonnant un catastrophisme et en s'appuyant sur des faits réels et des analyses scientifiques ? Nous y avons gagné un peu de crédibilité, et pour le moment nous insistons sur les faits qui peuvent cacher un danger réel.

Un article de presse paraît toujours plus vraisemblable qu'un tract militant parce que par essence il semble issu d'une volonté d'indépendance. La presse ne veut pas être un organe de propa-

gande pour un groupe militant. Elle cherche à être le reflet de notre société, elle est aujourd'hui le média incontournable et on peut se féliciter du travail accompli par le "Parisien". Néanmoins la presse déforme inévitablement le message..."

Quelques actions proposées : notre participation à la journée de la Terre (cela permet à l'opinion de se manifester), participation à l'initiative organisée par le forum anti-nucléaire. Pas de décisions prises pour le moment...

Les analyses de contrôle de radioactivité, le point et son financement :

En raison des nombreux dons pour les analyses (rappelons la découverte du Cobalt 58 dans les fontinales d'où l'utilité de telles actions et l'efficacité du comité), un compte à part leur est réservé. Étant donné le prix d'une analyse de la CRIL-RAD qui est de 360 Francs H.T. (pour chaque prélèvement, 2 analyses sont nécessaires : une en amont, et une en aval de la centrale), vous êtes les bienvenus pour y participer.

Trésorerie et adhésions :

Actuellement le comité regroupe 150 adhérents (15,5 selon la police) ce qui est en baisse, les temps sont durs. Si vous n'avez pas renouvelé votre cotisation (50 frs-adhésion, 50 frs abonnement à la lettre) faites le, cela nous fera du bien.

La soirée sur Tchernobyl, avec les films ukrainiens "Microfon" et "À l'Ombre du Sarcophage" ainsi que l'impression de tracts et d'affiches ont entraîné une perte sèche, mais rassurez-vous, il y a encore de l'argent dans la caisse (environ 10 000 frs).

L'élection d'un nouveau bureau a clos l'Assemblée Générale. Guy Fargette est le nouveau représentant légal et Brigitte Larderet la nouvelle trésorière. Ils succèdent à Claude Boyer et Gilles Legendre, tous deux voulant passer le flambeau. Gilles ne quitte pas le bureau, puisqu'il partage avec Colette Monnier la fonction de secrétaire.

Un somptueux buffet offert par le comité permet aux personnes présentes de déguster la fameuse mousse fontinale sauce nogentaise, arrosée d'un jus de céraphylle.

Elisabeth et Benoît.

DEBAT CONTRADICTOIRE EDF-STOP NOGENT (suite)

"Par courrier du 6 juillet dernier, les comités "stop-Nogent" et "Provins-Ecologie" suggéraient à la ville d'organiser une réunion publique pour une information objective de la population du Nogentais, à partir d'un débat contradictoire entre les représentants d'EDF et les membres des associations précitées, le débat pouvant être animé et présidé par des journalistes.

Le débat sollicité porterait sur des éléments contestés de la sûreté et des rejets d'effluents radioactifs et chimiques.

"Le conseil municipal à l'unanimité :

- a indiqué qu'il n'était pas opposé au débat.

- a indiqué qu'il n'interviendrait pas ni dans son organisation, ni dans son financement.

* Le conseil municipal, à la majorité :

- A décidé de mettre gratuitement à la disposition des organisateurs le théâtre pour la tenu de ce débat."

Fin de l'article 15 du compte rendus du conseil municipal de Nogent-sur-Seine du 16 novembre 90.

Telle est la réponse des élus nogentais à notre demande. Celle-ci avait fait l'objet d'un accusé réception en date du 26 juillet par Madame Lenfant, maire adjoint chargé de la culture et de la communication.

Depuis l'été, le silence régnait du côté officiel. Dans les couloirs du comité on s'impatientait. Quelques uns même sont allés sur le terrain à Nogent distribuer des tracts au contact des habitants de moins en moins hostiles à notre action. Mais on s'étonne de la rapidité de la réponse officielle... qui n'est toujours pas arrivée dans notre boîte aux lettres. C'est par pur hasard qu'un de nos militant locaux a découvert cette information dans le dernier bulletin municipal de janvier.

Il semblerait donc que la municipalité soit d'accord pour la tenue d'un tel débat puisqu'elle n'y est "pas opposée".

Nous en sommes d'autant plus satisfaits que celle-ci a décidé, à la majorité (66%), d'offrir aux organisateurs le théâtre, une très belle salle aux couleurs bonbon avec des abeilles au plafond. Serait-ce toutefois pour conserver sa complète indépendance (ou son incomplète dépendance) et rester au-dessus des débats (vue du balcon, la salle est encore plus belle) que le conseil municipal prend le parti de ne pas intervenir ni dans son organisation, ni dans son financement ?

A nous maintenant de décider de l'opportunité de cette initiative. Et si le débat a vraiment lieu, n'oublions pas d'envoyer à M. le Maire, Mmes et MM. les conseillers municipaux de Nogent-sur-Seine une invitation officielle...

Benoît

EXTRAITS DE L'EDITORIAL DE J. Y. COUSTEAU TIRE DE SA REVUE CALYPSO LOG DE NOVEMBRE 90:

"... TchernoByl avait une telle structure, semblable en tous points à celles des centrales américaines, et (...) les standards de sécurité soviétiques étaient comparables aux standards américains. Malgré l'arrogance affichée par les technocrates, aucune usine nucléaire n'a été commandée aux Etats-Unis depuis 1978 et aucune nouvelle construction n'est actuellement envisagée; les 4000 usines prévues en 1972 par l'EPA pour l'an 2050 ne seront que 115. Les soviétiques ont temporairement suspendu toute construction. La Suède a décidé de dénucléariser le pays en douze ans. Finlande, Autriche, Grèce, Italie, Brésil, Pays-Bas, Allemagne, Angleterre, Yougoslavie, ont réduit, suspendu ou annulé leur programme nucléaire. Seules la Belgique, la France, et le Japon s'obstinent.

Les irréductibles ont saisi deux occasions inespérées de relancer leur mauvaise cause: la crise du Golfe et l'effet de serre. Le premier argument ne vaut pas grand-chose, car dans tous les cas le prix réel du kilowatt nucléaire est

bien plus élevé que celui du kilowatt thermique. Par contre, il est exact que les centrales atomiques ne produisent guère de gaz carbonique et contribuent donc peu au fameux "effet de serre" qui pourrait être responsable du réchauffement de la planète. Alors, c'est le délire. Des crédits sont rassemblés pour alimenter la désinformation du public : EDF publie de pleines pages de publicité pour vanter le chauffage "tout électrique" qui est, de loin, l'usage le moins efficace de la noble énergie électrique !"

"... Quoi que l'on dise, quoi que l'on fasse, les risques d'un accident majeur existent en France comme ailleurs. TchernoByl aurait pu avoir des conséquences encore plus graves que celles dont, officiellement, on ne nous a même pas tous dit. Les évaluations les plus sérieuses, effectuées par les plus hautes instances scientifiques (le laboratoire scientifique de Brookhaven) pour l'AEC (Atomic Energy Commission), puis, récemment, pour la NRC (Nuclear Regulatory Commission)

précisent qu'un accident majeur "pourrait tuer 45000 personnes, coûter 280 milliards de dollars en dommages et transformer en "terre de désastre" une surface égale à l'Etat de Pennsylvanie!" (C'est-à-dire la Normandie ou la région parisienne...). En 1985, un rapport du NRC au congrès spécifie : "Les chances pour qu'un tel accident se produise en vingt ans dans un pays disposant de 100 réacteurs sont évaluées à 45%." Nous avons donc, en France, une chance sur cinq de perdre une province entière."

Nous nous réjouissons qu'un si prestigieux scientifique, par ses prises de positions courageuses, s'associe avec nous à la lutte anti-nucléaire. Le travail déjà accompli ne l'aura pas été en vain, puisque cette personnalité nous conforte dans nos analyses et nos constats en les rendant populaires et crédibles. Bien d'autres devraient suivre son exemple.

Gilles

La Gazette Nucléaire

Tout sur les décharges radioactives du CEA, les recommandations de la CIPR et le non-respect par la CEE de celles-ci.

GS IEN, 2 rue François Villon, 91400 Orsay, abonnement : 100 F par an

INCIDENTS A NOGENT - COURRIER ET COMMUNIQUES

Communiqué de Stop-Nogent du 21 décembre 1990

Après l'accident qui a entraîné la mort d'un plongeur dans la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine, le comité Stop-Nogent a écrit au préfet de l'Aube pour lui demander de rendre publics les rapports établis par les différents services et d'organiser rapidement une réunion de la commission locale d'information. Vous trouverez ci-jointe une copie de cette lettre.

Le Comité Stop-Nogent présente ses condoléances à la famille de Thierry Julien.

Lettre au préfet de l'Aube, du 22 décembre 1990

Monsieur le Préfet,

Après le tragique accident qui a entraîné la mort d'un homme jeudi 13 décembre dans la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine, il est important de faire toute la lumière sur les causes et les circonstances de ce drame. Le comité Stop-Nogent a plusieurs questions à poser :

1- Quel a été le déroulement des événements entre le redémarrage du réacteur n° 1 et l'accident ?

2- L'intervention du plongeur était, semble-t-il, liée à une opération de détartrage des tuyauteries. Pour quelles raisons celle-ci n'a-t-elle pas eu lieu pendant l'arrêt programmé qui a duré plusieurs semaines ?

3- A l'évidence des risques importants ont été pris puisqu'un homme a été tué. Quelles en sont les raisons :

a- Mauvaise appréciation par les responsables de la centrale du danger encouru par le plongeur ?

b- Ceux-ci ont-ils dû prendre des risques délibérés compte-tenu de l'état de l'installation ?

c- Non-respect des consignes de sécurité ? Ou y a-t-il d'autres raisons ?

4- Ces opérations de "plongée" sont-elles courantes, de "routine" ? Des accidents similaires se sont-ils déjà produits dans d'autres centrales nucléaires ?

5- Pour quels motifs les sapeur-pompiers de Troyes ont-ils été appelés ?

6- Le téléphone vert a été indisponible environ 48 heures après l'arrêt d'urgence. Une annonce a même été diffusée indiquant que "toutes les lignes de votre correspondant sont occupées". De tels dysfonctionnements sont étonnants : la centrale bénéficie-t-elle d'une d'une priorité tant sur le réseau téléphonique que pour les interventions de réparations ?

7- Pourquoi le service sur minitel MAGNUC, censé informer la population, ne mentionnait toujours pas l'accident, ni l'arrêt de la tranche le jeudi 20 décembre, une semaine après ?

8- Quand a été alerté le Service Central de Sécurité des Installations Nucléaires ?

Toutes ces questions et bien d'autres méritent des explications claires. D'autant que l'information donnée par EDF s'est révélée fragmentaire et contradictoire.

C'est pourquoi le Comité Stop-Nogent vous demande de bien vouloir rendre publics les rapports effectués après l'accident par les différents services (EDF, le SCSIN, le CHSCT, la gendarmerie, les sapeur-pompiers, etc.) et d'organiser une réunion de la commission locale d'information.

Bien que non membre de cette commission, le comité vous remercie par avance de bien vouloir l'inviter à cette réunion.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet ...

Communiqué de presse du 23 décembre 1990

Quelle est la gravité réelle de l'événement survenu le 11 décembre 1990 vers 23 heures à la centrale de Nogent-sur-Seine ?

Après un arrêt programmé de cinq semaines pour vérification des tubes de générateur de vapeur, consécutif à l'anomalie de corrosion de l'alliage utilisé (révélée par le comité Stop-Nogent en 1989), EDF a obtenu l'autorisation de redémarrage du réacteur numéro un le 6 décembre. La divergence a effectivement eu lieu le lundi 10 décembre.

Le lendemain, mardi 11 décembre, vers 23 heures, un double bang de grande intensité a réveillé les riverains. Ce bruit est caractéristique de l'ouverture intempestive des soupapes de surpression du circuit secondaire.

EDF a déclaré dans ses communiqués que l'arrêt d'urgence avait eu lieu "suite à une anomalie sur une tuyauterie d'un circuit auxiliaire du groupe turbo-alternateur" (téléphone vert de la centrale, mercredi 12 décembre). L'autorité de sûreté contactée par le comité Stop-Nogent n'était pas informée de la situation. Après une rapide vérification, un responsable de ce service nous a recontactés pour dire qu'à leur connaissance la situation était normale.

Ces informations sont incohérentes avec le message figurant le 22 décembre sur "3614 MAGNUC", qui fait état d'une nouvelle intervention sur les générateurs de vapeur en relation avec cet incident.

Cette obscure transparence laisse donc supposer qu'EDF a dissimulé la nature réelle de l'incident tant au public qu'à l'autorité de sûreté. Il y a lieu de se demander si, lors de la remise en service du réacteur numéro un, il n'y aurait pas eu rupture d'un tube de générateur de vapeur, ce qui expliquerait le double bang.

Rappelons, en tout cas, que c'est la rupture d'un ou plusieurs de ces tubes qui serait la cause la plus probable d'un accident majeur en France, d'après l'inspecteur général de la Sûreté nucléaire d'EDF et l'autorité de sûreté.

Une forte tension chez les travailleurs de la centrale, due à l'ampleur du risque encouru, expliquerait-elle l'inquiétante série noire qui accompagne le très mauvais fonctionnement de la centrale de Nogent-sur-Seine depuis plus de deux semaines :

* arrêt d'urgence du réacteur numéro un dans la nuit du 11 au 12 décembre

* accident du travail conduisant à la mort d'un travailleur le 13 décembre dans une tuyauterie du circuit de refroidissement du réacteur numéro un

* incendie le 22 décembre de câbles électriques dans la salle des machines du réacteur numéro deux, entraînant l'arrêt du réacteur

Paris, le dimanche 23 décembre 1990

Objet : Pollution de la Seine en métaux lourds par la centrale EDF de Nogent-sur-Seine

Monsieur le Préfet,

Faisant suite à une demande de la Direction de la centrale EDF de Nogent (ref : 87-3805 en date du 4 septembre 1987), vous avez récemment accordé une augmentation des autorisations de rejet en sulfate pour ce site.

Le maximum précédemment autorisé était de 27,5 tonnes/jour (t/j) taux jusqu'ici le plus élevé accordé pour une centrale nucléaire en France ; ceci en raison du taux particulièrement important de bicarbonate de calcium présent dans l'eau de Seine, du fait de la constitution calcaire des sols en amont, et des pluies chargées de gaz carbonique dû à la pollution de la région parisienne et poussé par les vents dominants.

Vous autorisez maintenant un rejet en sulfate de 32,5 t/j pendant 180 jours, de 35 t/j pendant 30 jours et de 37 t/j pendant 30 jours.

En ce qui concerne la simple pollution par le sulfate, cela n'est pas notre souci principal. En effet, pour un rejet de 27,5 t/j et un débit de Seine de 25 m³/s, cela fait passer la concentration de 20 mg/l à l'amont à 25 mg/l en aval du site, la limite de potabilité étant de 250 mg/l.

Le réel problème provient de la présence d'impuretés dans l'acide sulfurique utilisé par EDF Nogent pour limiter l'entartrage des réfrigérants et des circuits de condensation.

A notre connaissance, l'acide sulfurique contiendrait 1% d'impuretés constituées de métaux lourds, provoquant un rejet en Seine de 200 Kg/Jour, soit 100 mg/l environ pour un débit de 25 m³/s. Or la limite de potabilité pour les différentes substances toxiques susceptibles d'être présentes est de : 5 mg/l pour le cadmium, 50 mg/l pour le plomb et l'arsenic, et de 5 mg/l pour le zinc. Or, EDF ne dispose d'aucune autorisation de rejet pour ces métaux lourds.

Il semble qu'aucune étude n'ait été effectuée sur cette pollution avant votre décision de révision à la hausse de l'autorisation de rejet. Seule une étude de surveillance réalisée de février à novembre 1989 par le CEMAGREF de Paris pour le compte d'EDF, et qui conclut à *"un apport non négligeable en sulfate de la part d'EDF... les teneurs restant malgré tout satisfaisantes..."*. Mais les métaux lourds, pourtant le principal

problème de pollution toxique chimique par EDF Nogent, n'ont pas été pris en compte dans cette étude.

Il est donc nécessaire de réaliser rapidement une étude sur la pollution par métaux lourds de la Seine en amont et en aval du site d'EDF Nogent, et de tenir compte de leur présence pour réviser éventuellement les autorisations de rejet accordées à l'exploitant.

Une modélisation de la pollution de la Seine, financée par l'Agence Financière de Bassin Seine-Normandie, a été réalisée en 1986 (entre Melun et Port-Jérôme à partir des concentrations dans les mousses aquatiques), par le laboratoire d'écologie de l'université de Metz, en collaboration avec l'université catholique de Louvain (Belgique) ; elle peut servir de référence pour une étude du site nogentais.

Le comité Stop-Nogent peut apporter sa collaboration à cette étude. En effet, notre suivi de la radioactivité du site par analyse de fontinales, réalisé avec la participation du laboratoire de la CRIL-Rad, nous laisse à ce jour en possession de 25 échantillons desséchés de la dite mousse, prélevés en amont et aval depuis l'automne 1987. Seul le coût des analyses pratiqué par le laboratoire d'écologie de l'université de Metz (entre 1300 et 1600 francs l'échantillon), nous a dissuadé de pratiquer l'étude.

Nous vous proposons donc, Monsieur le Préfet, de mettre en œuvre une étude sur ce problème, en collaboration avec les différents services et entreprises concernés, et notre association pourra apporter son aide* dans la mesure de ses moyens.

Vous souhaitant bonne réception de cette requête, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre considération distinguée.

Copie à :

- Les ingénieurs sanitaires des DDASS de l'Aube, de la Seine et Marne, du Val de Marne et d'Ile-de-France,
- Le chef des services de la navigation de Bougival, police des eaux,
- Les maires et conseillers municipaux des communes proche aval de Nogent,
- Madame le Sous-Préfet de Nogent,
- Monsieur Retkowsky de l'AFBSN,
- Monsieur Brachet délégué de bassin,
- Monsieur Kahan, de la direction de la propreté et de l'eau de Paris,
- Les producteurs d'eau potable aval (CGE, SAGEP, Lyonnaise des Eaux),
- Direction de la centrale EDF de Nogent,
- et la presse.

Dans ce dernier courrier, nous avons affirmé que le préfet avait déjà arrêté sa décision. Lors de la réunion d'information du 4 février (voir compte-rendu page 9), il a lui-même démenti : elle n'est encore qu'à l'étude.

Inconel 600, les générateurs de vapeur japonais aussi

Il n'y a pas que Framatome, le constructeur français de chaudières nucléaires et autres générateurs de vapeur, qui ait commis l'erreur d'utiliser l'Inconel 600, cet alliage à base nickel, qui se corrode dans le circuit primaire des réacteurs. Nous avons appris que les Japonais ont frôlé, samedi 9 février 1991, un accident sérieux sur le réacteur n°2 de Mihama (près de Kyoto : il y a dans cette région 15 réacteurs répartis sur 6 sites, en construction ou en fonctionnement, ce qui représente la plus grosse concentration nucléaire du monde).

Cette installation à eau pressurisée

construite par MAPI (Mitsubishi) sous licence Westinghouse est exploitée par Kansai depuis 1972. Ce réacteur de 500 MW électriques est un des premiers qui ait fonctionné au Japon.

Le 9 février, un des tubes des deux générateurs de vapeur s'est partiellement rompu, laissant échapper l'eau du primaire (très radioactive) dans le circuit secondaire. Les soupapes de sûreté de ce dernier circuit se sont aussitôt ouvertes, laissant échapper dans l'atmosphère du tritium, des gaz rares, et un peu de césium et d'iode radioactifs (environ 10 % de l'autorisation de rejet annuelle, d'après la ver-

sion officielle). Vingt tonnes d'eau sont passées du primaire au secondaire, ce qui indique que la rupture du tube n'était pas totale (sinon, la fuite aurait été de 120 tonnes par heure).

Cet incident présente plusieurs aspects particulièrement étonnants. Le premier, c'est que, alors que les Japonais attachent un intérêt particulier à la surveillance de ces tubes en Inconel (voir note ci-dessous), il se soit tout de même produit. Le second, et le plus grave, c'est que les opérateurs n'ont pas compris ce qui se passait, qu'ils ont considéré pendant cinquante minutes que la radioactivité anormale détectée

dans le secondaire traduisait une erreur de mesures et que pour finir, ce sont les systèmes d'arrêt d'urgence qui se sont déclenchés automatiquement.

On voit que l'idéologie nucléaire est la même au Japon qu'en France : à Superphénix et à Phénix, les opérateurs avaient également d'abord incriminé les instruments de mesure et n'avaient pas réagi sur les incidents de fuite de cuve de barillet ou de bulle d'argon. Ces gens sont tellement sûrs du nucléaire que lorsqu'une séquence d'accident grave apparaît ils ne savent même pas la reconnaître. Or, ce type d'accident sur les générateurs de vapeur vient, avec le vieillissement des centrales, de plus en plus probable un peu partout et tout particulièrement en France.

NOTE : L'ensemble des réacteurs PWR construits de par le monde sous filière Westinghouse utilise, à l'exception des allemands (qui se servent de l'Inconel 800), le même alliage défectueux. Aux Etats-Unis, "Duke Power" qui exploite trois de ces réacteurs Westinghouse vient de traduire le constructeur en justice pour les pertes d'exploitation occasionnées et le risque important sur la sûreté (voir la "Gazette nucléaire" n°105/106 de janvier 1991, qui reprend une information donnée par "Nucleonics Week").

BREVES :

LA HAGUE :

- Le 25 septembre 90, la nouvelle unité UP 3A a été inaugurée.

- La commission locale d'information du centre de retraitement de la Hague a envoyé un questionnaire aux médecins de l'arrondissement de Cherbourg (50% ont répondu). Les résultats sont très inquiétants : 9 médecins sur 10 ne savent pas ce qu'ils devraient faire en cas d'accident nucléaire ! Cependant, 80% d'entre eux se disent "préoccupés" par le nucléaire et 70% prennent le temps de s'informer, mais leur défiance vis-à-vis de l'information officielle, notamment celle du SCPRI, est grande. Ils sont par contre 74% à faire confiance à l'association pour le contrôle de la radioactivité dans l'ouest (ACRO). Quant aux élus, un médecin sur trois considère qu'ils sont des sources d'information "sans intérêt" (il est vrai qu'un élu sur cinq seulement a répondu à un questionnaire envoyé par la commission locale et que ceux qui sont membres de la dite commission n'y mettent à peu près jamais les pieds).

(Ouest-France, 08/11/90)

LA HAGUE (bis)

De très grosses quantités de déchets radioactifs se sont accumulées sur le site du centre de retraitement de la Hague, depuis son entrée en service en 1966 : gaines de combustible en acier, pastilles d'uranium, gants usagés radioactifs, résines de filtration et surtout boues issues des stations de traitement des effluents... Le centre a décidé de récupérer tous ces déchets, de les inventorier, de les trier, de les conditionner et de les remettre à l'ANDRA (stockage en surface dans l'Aube ou dans le futur dépôts souterrain). Il s'agit d'un travail qui devrait être terminé en 2010...

(Ouest-France, 08/11/90)

GRANDE-BRETAGNE : (rappel d'infos d'il y a un an)

Une fillette de six ans atteinte de leucémie, et dont le père travaille depuis 1977 à l'usine de retraitement de Sellafield, est décédée le 23 septembre 90. Ses parents ont porté plainte, de même que plusieurs autres familles, contre la BNFL (British Nuclear Fuels Ltd), la société qui exploite l'usine. En février 90, un rapport du professeur Martin Gardner a montré que les radiations auxquelles sont soumis les hommes travaillant à l'usine augmentent les risques de leucémie chez leurs enfants. Le village de Seascale, dont de nombreux habitants travaillent à l'usine de Sellafield, connaît un taux de leucémie supérieur de près de dix fois à la moyenne du reste de la région.

(Centre-Presse, 24/09/90)

URSS :

TCHERNOBYL

Selon des études américaines, le coût de l'accident de Tchernobyl, pour les dix années à venir, devrait être compris entre 1500 et 1900 milliards de francs. Le réacteur accidenté en 86 est encore à une température de 200 ° et dégage une énergie de 300 MW. Le sarcophage construit autour n'étant pas étanche, des gaz radioactifs s'échappent continuellement dans l'atmosphère au rythme de 40 milliards de becquerels environ par jour. Le sarcophage est également fragile et une secousse tellurique pourrait provoquer son effondrement, ce qui aurait pour conséquence un nouveau nuage radioactif. Les autorités soviétiques hésitent entre deux solutions : le démantèlement du sarcophage et du réacteur accidenté ou la construction, autour de l'ensemble actuel, d'un super sarcophage définitif. Les autres réacteurs du site nucléaire de Tchernobyl seront arrêtés d'ici 1995.

(Le Monde, 03/10/91)

Cela dit, les tranches un et deux ont subi coup sur coup deux incidents, les 10 et 11 janvier 91. Le 10, il s'agissait d'un court-circuit dans le moteur d'une pompe (circuit d'eau) ; le 11, une erreur humaine a provoqué une détérioration de la qualité de l'eau de refroidissement. Les réacteurs ont été arrêtés pour réparation.

(Centre-Presse, 12-13/01/91)

URSS (bis) :

Quelque 500 000 Soviétiques vivant dans la région du site d'essais nucléaires de Semipalatinsk

(Kazakhstan) ont été irradiés et 100 000 d'entre eux sont morts de cancers radio-induits, depuis le début des essais en 1949, d'après B. Goussev, directeur de l'Institut de recherche de radiologie soviétique. L'URSS a réalisé, sur ce site, entre 1949 et 1965, plus de 200 tests nucléaires dans l'atmosphère.

(Centre-Presse, 14/11/90)

POLOGNE :

Suite à une campagne importante des écologistes, le gouvernement polonais a annoncé, le 4 septembre 90, qu'il abandonnait son programme nucléaire au moins jusqu'en 2000. En conséquence, le chantier de la centrale de Zamowiac a été arrêté.

MAGNUC le 17/01/91 :

DEFAUTS SUR LES GENERATEURS DE VAPEUR A EAU PRESSURISEE DE 1300 MWe

"...Les défauts constatés correspondent à un retrecissement observé à la base des tubes, au-dessus de la plaque tubulaire. Ils seraient dus à l'oxydation et au gonflement de boues particulièrement dures et corrosives dont la présence a été mise en évidence sur les différentes plaques tubulaires.

A Nogent, l'exploitant a entrepris une opération de nettoyage chimique de la partie secondaire des générateurs de vapeur afin de chercher à dissoudre les boues existantes.

Dans ces conditions, les redémarrages des réacteurs de 1300 MWe actuellement à l'arrêt seront soumis à autorisation explicite du SCSIN.

Cette anomalie est susceptible d'affecter l'ensemble

des générateurs de vapeur du parc 1300 MWe. En conséquence, le SCSIN a demandé que soit arrêté tout réacteur sur lequel une fuite supérieure à 3 litres par heure apparaîtrait dans un générateur de vapeur entre les circuits primaire et secondaire. Il convient de rappeler que sur les générateurs de vapeur sains, le critère d'arrêt est fixé pour une fuite survenue à 72 litres par heure.

Cette anomalie correspond à une dégradation d'un matériel important pour la sûreté, et demande une modification notable du programme de maintenance. Elle est donc classée au niveau 2 de l'échelle de gravité."

Gilles.

Dans la dernière livraison d'"Info-Uranium", dans laquelle nous avons repris les brèves ci-dessus, on peut lire un très bon article de Peter Diehl, traduit par Petra Wucher. Il porte sur la législation américaine concernant les émissions de radon sur les stériles de mines d'uranium et autres dépôts. La dite législation limite donc à 0,74 Bq par m³ et par seconde l'émission de ce dangereux gaz rare, descendant naturel du radium et de l'uranium. Par comparaison, la très petite décharge d'Ilteville dans l'Essonne émet jusqu'à 50 Bq par m³ et par seconde... Ce document donne également la épaisseur de terre nécessaire pour recouvrir le site et obtenir une réduction convenable des émissions de radon, soit pour plus de 37 Bq par m² et par seconde une épaisseur de 4,10 mètres.

"Info-Uranium", 7 rue de l'Auvergne, 12 000 Rodez, tél. : 65-42-20-07. Abonnement : 70 F par an, 6 numéros.

Baisse de la radioactivité de la Seine.

C'est la constatation que nous avons faite, à partir des résultats d'analyse par le laboratoire de la C.R.I.I.-Rad de Valence, sur des échantillons de fontinales, une mousse aquatique, prélevés en aval de la centrale nucléaire de l'Aube.

L'on se souvient qu'en juillet 1989, nous avons décelé des taux de radioactivité de plus de 4000 becquerels par kilo de fontinales séchées.

La balise d'alerte de Nandy, située à 5 Km en amont du pompage pour l'eau potable de Morsang-sur-Seine, avait enregistré un niveau de 200 "unités" à la même époque, pendant 48 heures. Cette affaire n'étant d'ailleurs toujours pas tirée au clair, car la Lyonnaise des Eaux qui gère cette balise est incapable à ce jour de dire s'il y avait un taux important de radioactivité dans la Seine ou une défaillance de l'instrument.

L'affaire fortement médiatisée, devait créer le doute chez les différents partenaires de l'eau, et c'est ainsi que la Ville de Paris a financé

pour un million de francs de travaux d'agrandissement du laboratoire C.R.E.C.E.P. de l'usine d'eau potable de la S.A.G.E.P. située à Orly-Choisy. Les différents producteurs d'eau et l'Agence Financière de Bassin Seine-Normandie ont pour leur part investi une somme identique dans une chaîne de spectrométrie gamma, et un appareil pouvant mesurer le tritium (hydrogène radioactif qui compose 99,5% des rejets de la centrale nogentaise), jusqu'à un seuil de 8 becquerels par litre.

La présence en aval de ce nouveau gendarme unique en France, et la surveillance régulière de l'association anti-nucléaire, semble avoir dissuadé EDF de rejeter de grandes quantités d'effluents radioactifs dans la Seine. Ainsi, le taux mesuré dans les fontinales est descendu à quelques dizaines de becquerels depuis quelques mois.

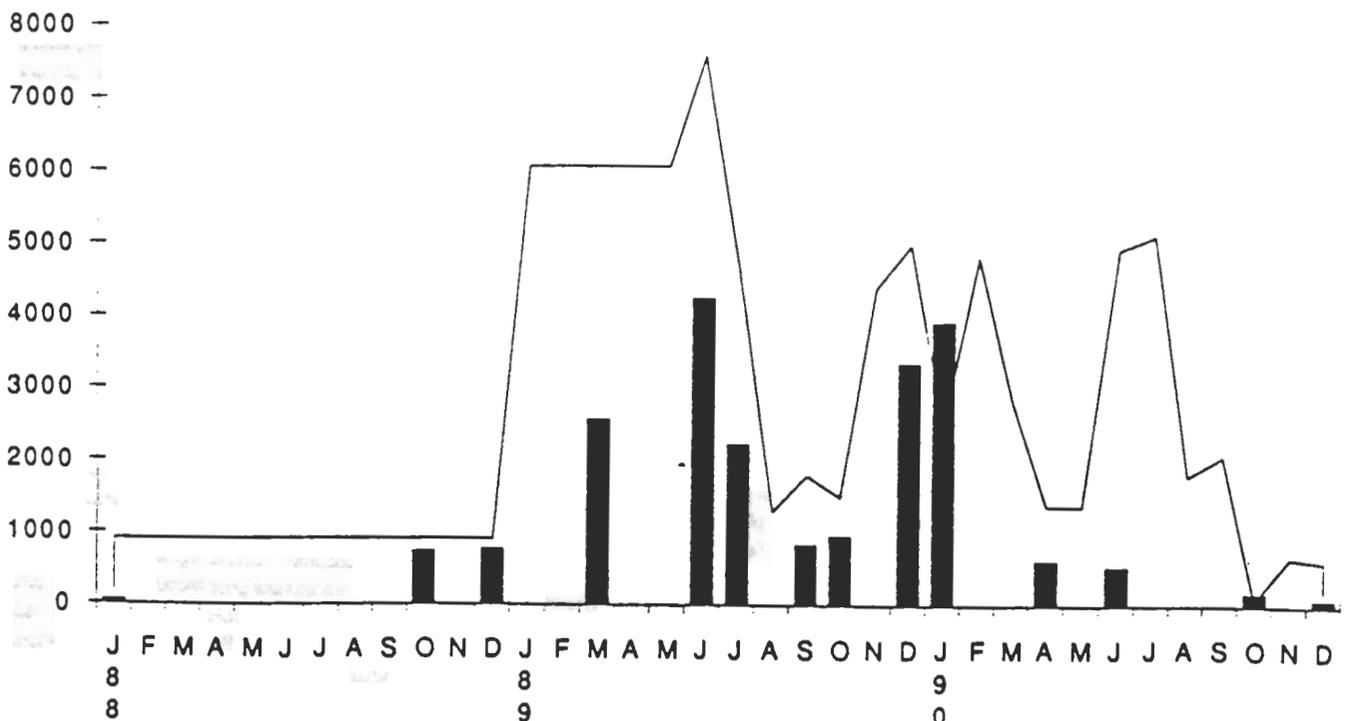
Mais il est très surprenant de constater que les quantités de rejets "déclarées" par EDF n'ont pas variées...

Claude

Le graphique ci-dessous montre :

- la courbe de déclarations EDF de rejets liquides en millions de Becquerels par mois pour la centrale de Nogent (hors tritium). (valeurs moyennes pour 1988 et les cinq premiers mois de 1989)
- les histogrammes en noir correspondent aux mesures de radioactivité dans les fontinales prélevées à l'aval de la centrale dans la Seine et mesurées par la Criei-rad en Becquerels par kilogramme sec

On remarque qu'à partir de 1990, les résultats des fontinales ne correspondent plus aux déclarations de rejets.



COMPTE-RENDU de la Réunion d'information du 4 février 1991

La Commission Locale d'Information de Nogent étant hors d'état de fonctionner, M. Morin, préfet de l'Aube a organisé une réunion d'information sur la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine le 4 février 1991. Il s'agissait pour le directeur de la centrale de présenter le bilan annuel de son installation. Le préfet avait invité diverses associations opposées à l'existence de cette centrale et a déclaré que le but de sa démarche était que toutes les personnes désireuses d'être informées le soient.

M. Jeandron, directeur de la centrale, a donc commencé son exposé, en s'appuyant sur le rapport écrit qui était mis à disposition de l'assistance. Il a déclaré qu'il souhaitait présenter un bilan complet et a fragmenté son intervention en plusieurs parties afin de permettre les questions sur chaque sujet.

Le premier développement

a concerné l'exploitation des deux réacteurs au cours de l'année écoulée. Au contraire de 1989, la centrale de Nogent a fonctionné en 1990 à peu près comme EDF l'espérait. M. Jeandron considère que Nogent s'est même mieux comportée que la moyenne des centrales en France. L'arrêt survenu à l'été 1990 n'a été dû qu'à la volonté de ménager le débit de l'eau du fleuve, mais aucun impératif technique ou administratif ne l'a imposé. L'arrêt du réacteur n°1 en novembre a eu lieu en accord avec le Service Central de Sécurité des Installations Nucléaires, afin d'effectuer un contrôle des Générateurs de Vapeur (Nogent-1 et Paluel-2) ont été soumis). Il s'agissait d'un contrôle préventif. Le but était de faire la preuve que le traitement apporté aux pathologies des G.V. était le bon. Le redémarrage du réacteur n°1 a eu lieu le 10 décembre. Il y a eu divers "incidents" tout de suite après, mais les rumeurs répandues (d'une façon assez malveillante à son avis) sur ces difficultés étaient tout à fait exagérées. L'arrêt survenu le 11 du même mois n'était pas impératif, et l'accident qui a coûté la vie à un plongeur le 13 n'avait rien à voir. Le redémarrage s'est effectué avec succès le 22 décembre.

Le réacteur n°2 a été arrêté en mai 1990 pour rechargement du combustible (l'opération a duré 97 jours sur les 98 prévus et cette économie d'une journée semble lui avoir beaucoup plu.

Le 22 décembre, il s'est produit un incendie sur un câble d'instrumentation, qui a conduit à l'arrêt de ce réacteur. M. Jeandron a présenté l'incident comme très peu important (il y a eu une flamme de quelques centimètres de long dans l'alternateur, par suite d'une fuite d'hydrogène). Trois jours de travaux ont suffi à réparer le morceau de câble qui avait brûlé. Il est par la suite encore revenu sur le sujet, pour expliquer que l'important était surtout de savoir comment intervenir sur un problème. Il s'est ensuite longuement étendu sur le fait que la population de la région ne devait pas s'étonner de souvent voir un des deux réacteurs à l'arrêt : le taux d'occupation prévu est de 70 % pour chacun, si bien qu'il est normal que plus de la moitié du temps l'un des deux ne fonctionne pas, etc. Il a insisté pour préciser que les Générateurs de Vapeur étaient désormais les matériels les plus contrôlés sur les réacteurs à eau pressurisée en France.

Le premier débat qui a suivi a surtout porté sur la politique commerciale d'EDF, et curieusement, M. Jeandron, comme M. Auverlot, du SCSIN, qui était

également présent, ne se sont pas montrés à leur aise, alors qu'ils ne pouvaient ignorer que la question leur serait posée. EDF possède en effet une dette de plus de 230 milliards de francs (les intérêts doivent dépasser les 27 milliards annuels) et ils ont dû admettre que EDF avait tendance à vendre du courant à perte à l'étranger. Ils se sont naturellement défendus en essayant d'expliquer qu'il n'y avait pas "un" prix de l'énergie, mais que le coût devait être évalué à partir de toutes les dépenses, qu'il fallait également distinguer entre les coûts des contrats à long terme, fixés selon des intérêts réciproques, et ceux au jour le jour (où la vente pouvait avoir lieu au coût marginal, etc.). Ils n'ont pu nier que le suréquipement français en centrales nucléaires conduisait à des acrobaties difficiles à soutenir. Mais ils ont promis que cela finirait d'ici quelques années (avec une augmentation prévue de consommation).

On leur a naturellement fait remarquer que la dette d'EDF (de l'ordre de la dette extérieure nette de la France) était garantie par le gouvernement de la République et qu'en conséquence, elle se montrait quelque peu cavalière avec des deniers que l'Etat devrait peut-être rembourser lui-même un jour, aux dépens du contribuable. C'est alors qu'on a appris que depuis le mois de janvier, cette garantie ne jouait plus. Les crédits à venir dépendront d'EDF seule. On peut se demander s'il n'y a pas là une des raisons expliquant la tiédeur de plus en plus nette d'EDF pour des investissements lointains dans le nucléaire...

Stop Nogent est revenu sur l'incendie de câbles du réacteur n°2 pour signaler qu'à Vandellós, un incendie similaire sur l'alternateur avait dégénéré en incendie en octobre 1989, et que cette centrale avait alors frôlé l'accident majeur. Elle aujourd'hui définitivement fermée. M. Jeandron a répondu que le cas était très différent puisque cette fois-ci à Nogent, seul un ou deux mètres de câble s'étaient consumés. A Vandellós, toute la charge d'huile qui servait à refroidir la turbine avait brûlé.

Un représentant de l'Union des Consommateurs de l'Aube s'est étonné qu'on ait dépensé tant d'argent pour les centrales et que les ruptures de courant soient néanmoins si fréquentes dans la région, en zone rurale. M. Jeandron a admis qu'il y avait un problème, mais que n'étant pas du secteur de la distribution, il ne pouvait que fournir une réponse générale. Il ressort clairement de ses explications que depuis dix ans, les investissements d'EDF sont principalement allés à la production. Mais il a assuré que cette priorité allait changer...

Le deuxième exposé a porté sur le thème "Sûreté Environnement".

M. Jeandron a déclaré explicitement qu'il parlait sous le contrôle de M. Auverlot (du SCSIN). Il a essentiellement expliqué que dans les "incidents" répertoriés, il y avait beaucoup d'arrêts automatiques sans plus de conséquence". Il a fait l'éloge de la protection automatique, qui est si fiable qu'elle interviendrait avant même que les êtres humains se rendent compte qu'il y a un problème.

Il a ensuite traité des principaux indicateurs d'environnement, entendant par là les diverses catégories de rejets, a souligné que les rejets effectifs de la centrale étaient très inférieurs au niveau des autorisations annuelles de rejet et qu'à Nogent, ils étaient même constamment en baisse (leur niveau

étant d'ores et déjà inférieur à la moyenne nationale). Il a d'ailleurs eu une phrase admirable : "Peu importe la limite, elle est largement respectée". Le bilan des rejets radioactifs manifeste selon lui un respect absolu des autorisations administratives.

M. Auverlot a tenu à apporter un commentaire du SCSIN, pour expliquer qu'il jugeait la sûreté en 1989 et 1990 à Nogent bonne. Mais il faut toujours l'améliorer. Le ministère de l'Industrie (dont dépend le SCSIN) a demandé à EDF de mieux remédier aux "incidents de maintenance".

M. Jeandron a repris la parole pour expliquer que les "mesures compensatoires" de 1990 avaient été vérifiées lors des arrêts, mais qu'il ne fallait jamais se satisfaire des résultats acquis. Sinon, cela engendrait le laxisme. Les efforts doivent donc aller croissants pour des résultats nécessairement de plus en plus réduits. Il a promis que l'effort en 1991 porterait sur la maintenance (les contrôles seront très techniques).

Une question lui a été posée sur la méthode qu'il employait pour les statistiques d'incident. L'aspect quantitatif minimisant la nature de ceux-ci. Ainsi le réacteur n°1 a été arrêté dix mois sur les années 1989 et 1990. De plus, il n'a pas été clair sur l'incident du 11 décembre, survenu dans ce réacteur. Le serveur minitel MAGNUC parlait d'un problème de Générateur de Vapeur.

C'est M. Auverlot qui a décidé de répondre, en expliquant que son service, le SCSIN, s'efforce depuis 1987 d'appliquer une transparence maximale sur la sûreté. Il fournit des informations toutes les semaines, mais lui aussi peut se tromper. Ainsi, le message du 22/12 concernant l'arrêt du 11/12 doit être interprété comme une erreur. Ils n'ont pas vérifié l'information qu'ils ont eue (elle venait... d'EDF). Mais il est sûr que si le problème avait présenté un risque quelconque pour la sûreté, il aurait été prévenu.

Stop-Nogent a fait remarquer que la réponse d'EDF avait mis en cause la bonne loi du comité (M. Jeandron a d'ailleurs vu dans l'attitude de Stop-Nogent sur cet arrêt une volonté de "désinformation").

M. Auverlot a admis que cela était un peu rapide, mais a dit qu'il était regrettable qu'on ait fait courir des bruits sur les G.V. S'il y a un problème de cet ordre, il sera communiqué à la presse dans les deux jours. Ce type d'incident, a-t-il assuré, est très surveillé et les techniciens du nucléaire savent comment faire s'il se produit, car il y en a déjà eu.

Stop-Nogent lui a alors fait remarquer que les problèmes actuels des G.V. posaient la question d'une rupture non pas d'un tube (accident délicat qui s'est déjà produit à plusieurs reprises) mais de plusieurs à la fois, ce qui serait un accident d'une autre dimension. M. Auverlot a acquiescé quand on lui a fait remarquer que ce serait une grande première de la technique française si cela se produisait ici...

Plus généralement, Stop-Nogent a tenu à rappeler que des services de l'industrie nucléaire, comme le CEA, avaient encore été récemment pris en flagrant délit de mensonge et qu'il convenait donc d'être méfiants.

M. Jeandron est revenu sur l'incident du 11 décembre pour expliquer qu'une tuyauterie auxiliaire d'une turbine avait cédé, mais que l'arrêt ne

s'imposait nullement et qu'il a été volontaire. Le but était de faire de la maintenance. Lors de l'arrêt, il y a eu un "coup de soupape" tout à fait normal sur les G.V., ce qui a motivé des inquiétudes bien inutiles dans la population. Le redémarrage a eu lieu dans la nuit du 12 au 13, la production a repris le 13 au matin. C'est ce jour-là qu'il y a eu un accident de plongeur (qui intervenait pour détartrer l'aéro-réfrigérant, dans le circuit tertiaire) et un "arrêt automatique sur alimentation du G.V.". Cette succession d'incidents a pu créer une certaine confusion à Paris (au SCSIN).

Stop-Nogent a repris la parole pour intervenir sur les problèmes génériques des G.V. Pourquoi a-t-on utilisé de l'alliage Inconel 600, alors que l'Inconel 800, utilisé par les allemands semble beaucoup plus fiable? Pourquoi n'a-t-on pas maintenu le procédé de dudgeonnage des tubes des G.V. employé à Fessenheim (où il y a moins de problèmes)?

Enfin, quels sont les remèdes envisagés à la corrosion sous tension de ces tubes? Baisse-t-on, et de combien, la température du circuit primaire?

M. Auverlot a reconnu que l'Inconel 600 n'avait pas été le meilleur choix technique d'EDF. La solution de l'Inconel 800 aurait en fait été donnée aux allemands par le CEA. L'usage d'une nouvelle méthode de dudgeonnage devait éviter divers problèmes (notamment avec les fissures circumférentielles). Aujourd'hui, EDF emploie de l'Inconel 690, pour ses nouvelles centrales. Il doit mieux résister à la corrosion sous tension.

Il est vrai, d'autre part que EDF a tendance à baisser la température du circuit primaire pour diminuer le phénomène de corrosion, mais cela n'influe pas sur la puissance du réacteur.

M. Jeandron a alors précisé que la baisse à Nogent atteignait 4,2 °C (il n'y aurait pas de baisse de puissance parce qu'il y avait une marge à la construction des G.V., dans les robinets d'admission de vapeur à la turbine, mais nous n'avons pas eu plus d'explication). Peu convaincu, Stop-Nogent a tenté d'en savoir plus, mais les techniciens du nucléaire se sont retranchés derrière des affirmations péremptoires, et le débat est devenu particulièrement technique.

Stop-Nogent a encore fait remarquer que l'Inconel 690, le nouveau alliage, présentait un léger coefficient de dilatation défavorable, et qu'il y aurait donc des risques de fuite entre circuits primaire et secondaire. L'Inconel 690 n'a été testé qu'en labo.

M. Auverlot a expliqué que cette remarque illustrait la difficulté que rencontrent tous les ingénieurs. On ne pourra répondre sur l'Inconel 690 que dans dix ans...

Stop-Nogent a tenu à souligner que ce genre de raisonnement était bien typique de l'industrie nucléaire: on décolle sans savoir s'il y aura une piste d'atterrissage au bout. C'est vrai pour les déchets radioactifs, le démantèlement des centrales, etc. Mais le problème des générateurs de vapeur a des conséquences qui se font déjà sentir, puisqu'il faut les remplacer au bout de dix ans sur les 900 MW, alors que cela n'avait jamais été prévu. Il faut donc percer l'enceinte en béton, et cela fait un peu "bricolage" pour une technique de pointe...

M. Auverlot a répondu qu'il pouvait y avoir des problèmes, mais qu'on apprenait à les traiter au fur et à mesure, etc.

Le préfet de l'Aube, qui présidait la réunion

a déclaré que l'échange sur les G.V. était intéressant, mais qu'il serait bon de passer à la suite. Il est certain qu'on ne peut tout anticiper et qu'il n'y a jamais de certitudes en aucun domaine. Ce qui est à retenir, c'est que s'il y a surveillance, on peut intervenir.

Le troisième exposé a porté sur la "Sécurité et la Radioprotection"

Après l'exposé de M. Jeandron, qui a expliqué chiffres à l'appui que les travailleurs de la centrale avaient pris peu de doses au cours de 1990, et que le bilan était bon, Stop-Nogent a posé diverses questions.

Les accidents nucléaires graves ont souvent été précédés d'incidents précurseurs auxquels on a trop peu fait attention. Tel est ce qui justifie le fait de poser des questions précises sur des aspects en apparence mineurs. Stop-Nogent aimerait donc avoir davantage de précisions sur certaines données que EDF se refuse à fournir. Ainsi, pourquoi ne publie-t-elle pas les rejets mensuels en Cobalt 58? Le redémarrage d'une centrale n'a rien d'une sinécure, et divers indices laissent penser que les risques d'accidents de criticité du cœur sont réels. C'est le deuxième grand type de risque d'accident majeur dans les centrales nucléaires, avec les problèmes de Générateurs de Vapeur. Que voulait donc dire M. Fischer, adjoint de M. Jeandron, lors d'une interview à FR 3 avec les "problèmes de transitoires" (c'est-à-dire de redémarrage)? Comment fait EDF pour savoir ce qui se passe dans le cœur dans ces moments-là? Combien y a-t-il donc de points de mesure du flux de neutrons? Quel est l'inventaire des pièces en Inconel 600 dans le cœur (notamment pour les parties critiques).

M. Jeandron a réagi avec impatience à toutes ces questions. Il a affirmé qu'il fallait en fait procéder par ordre, que Stop-Nogent demandait toujours plus d'information mais n'en faisait jamais une "analyse par étape". Ainsi Stop-Nogent se serait trompé sur la balise de Nandy (qui a mesuré une augmentation de radioactivité dans l'eau de Seine à la fin du mois de juin 1989) et aurait attribué une signification fantaisiste aux variations du rapport Co58/Co60 dans les rejets de la centrale. Il a expliqué ensuite que les rejets mensuels n'étaient publiés, pour toutes les centrales françaises, que pour trois éléments. Le Cobalt 58 n'y figure pas et il ne sait pas pourquoi. Par ailleurs, il ne s'intéresse pas à l'inventaire des pièces en Inconel 600 dans le cœur.

Il est revenu sur la balise de Nandy. Il a affirmé que tout avait été dit, et que Stop-Nogent avait effrayé beaucoup de gens. Ce comité a eu les documents d'EDF et n'en a rien fait. M. Jeandron s'est déclaré directeur d'une centrale nucléaire et "non d'une centrale à papier". Il veut que des conclusions soient tirées sur ce qui a été remis avant de parler d'autres choses. Il a ensuite invité un membre de la Lyonnaise des Eaux, présent dans la salle, à s'exprimer (celui-ci a dit: "Les chiffres sont là. La balise de Nandy n'a rien vu"). (pour plus de précision sur le point de vue de Stop Nogent et ses raisons de douter, voir page 8 du présent numéro).

Il semblait donc que les questions fussent destinées à demeurer sans réponse, illustrant la transparence très particulière d'EDF. Mais M. Auverlot, au nom de cette transparence, a déclaré vouloir nous donner quelques précisions. Il ne peut communiquer l'inventaire des pièces en Inconel 600 qu'il déclare ne pas posséder, mais il peut fournir

quelques informations sur les points de mesure de flux dans le cœur. Quand un réacteur est en puissance, il y a quatre détecteurs de flux neutronique, il y en a également 4 à puissance intermédiaire, et 2 à basse puissance ou à l'arrêt.

Un représentant de la Direction Régionale de l'Industrie et de la Recherche est ensuite intervenu pour expliquer qu'on n'avait pu découvrir la moindre corrélation entre le rapport Co58/Co60 et les anomalies sur les G.V. M. Jeandron a invoqué un graphique figurant dans le dossier présenté à cette réunion et qui prouverait d'après lui que l'évolution de ce rapport est parfaitement connue (le graphique en question est constitué en échelle logarithmique, avec un facteur tel qu'il permet à peu près toutes les interprétations). On lui a fait remarquer qu'en somme Stop Nogent serait parti d'une hypothèse erronée pour aboutir à une conclusion exacte (le problème générique des Générateurs de Vapeur, dont EDF a dû ensuite admettre publiquement l'existence).

Comme la réunion durait depuis plus de trois heures et qu'elle approchait de sa fin, le préfet de l'Aube a pris la parole pour faire des reproches à Stop Nogent. En effet, une lettre que nous lui avons adressée (et qui figure page 6 dans ce numéro) contient une inexactitude. Il n'a pas encore donné de nouvelle autorisation de rejets de sulfates à la centrale de Nogent-sur-Seine (se reporter à la lettre mentionnée pour comprendre l'enjeu de cette question).

M. Jeandron a encore une fois pris la parole pour dire que la centrale de Nogent utilisait bien de l'acide sulfurique pour détartrer les aéro-réfrigérants, et que c'était un problème qui lui était particulier (du fait du lessivage des terrains calcaires qui l'environnent), que les quantités à utiliser avaient été sous-estimées et qu'il faudra donc augmenter les autorisations de rejets. Mais il a tenu à dire fortement que Stop Nogent se trompait quand il soupçonnait qu'une importante pollution chimique de la Seine (en métaux lourds) pouvait en découler. Pour M. Jeandron, l'eau constitue l'essentiel des impuretés de l'acide sulfurique.

Stop Nogent a fait remarquer que ces rejets en métaux lourds n'étaient pas prévu par l'arrêté en vigueur, ce à quoi M. Jeandron a répondu que le produit ayant été cité dans l'arrêté, toutes ses impuretés étaient comprises.

Mais, étrangement, le prochain arrêté prévoira de contrôler les métaux lourds. Il a été répondu que des mesures avaient été récemment effectuées par le service de la navigation. Stop Nogent a demandé à disposer des chiffres (la réponse a été positive, mais quelque peu forcée, on verra...).

Enfin, à la question de Stop Nogent pour l'organisation d'un débat contradictoire public à Nogent même, M. Jeandron est resté évasif. Tout dépendra, a-t-il dit, de la manière dont sera organisé ce débat. La réunion d'aujourd'hui montre qu'on peut débattre pendant des heures, mais il n'aime pas entendre des informations erronées.

Il a terminé sur la question pour le moins provocatrice: "Stop Nogent acceptera-t-il de reconnaître ses erreurs?"

On peut se demander si M. Jeandron inaugure une nouvelle tactique d'EDF contre les antinucléaires ou s'il faut imputer à son caractère ce genre d'attaque.